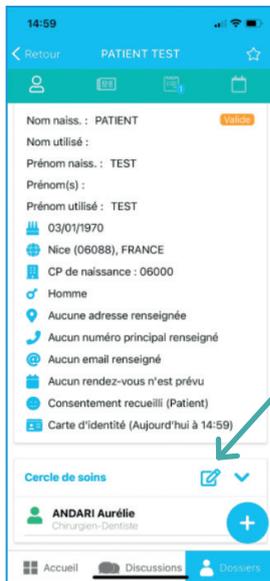


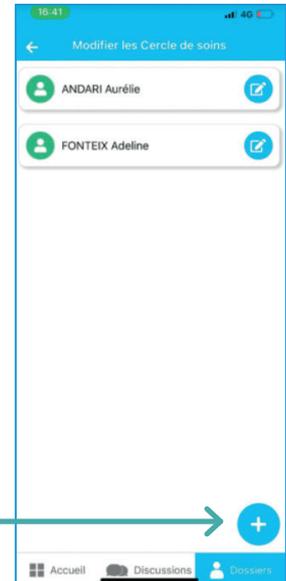
01

ACCÉDER AU CERCLE DE SOINS



Cliquez sur  pour consulter et modifier le cercle de soins.

Cliquez sur  pour ajouter un professionnel ou une structure au cercle de soins.



02

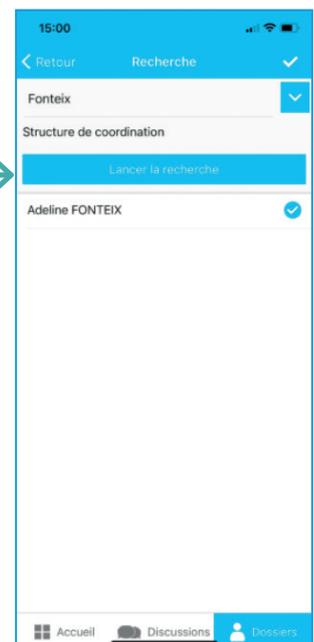
ALIMENTER LE CERCLE DE SOINS



Les professionnels et les structures sont retrouvés grâce à la recherche dans le ROR.

Plusieurs possibilités d'ajout : aidants, professionnels et structures.

Pour partager les informations avec d'autres professionnels, sélectionnez «Ajouter un professionnel via l'annuaire» et rechercher le dans l'annuaire régional.



03

HABILITATION D'UN MEMBRE DU CERCLE DE SOINS

Spécifiez le rôle de chaque professionnel dans la prise en charge de ce patient.

Vous pouvez sélectionner le ou les rôle(s) dans la liste proposée.

⚠ Le rôle du professionnel renseigné ici détermine ses droits d'accès dans le dossier du patient.

Habilitez le professionnel ou la structure pour donner accès à la consultation **ET** à la modification du dossier patient.

Nota bene :

L'habilitation, hors équipe de soins, implique l'information préalable du patient et le recueil préalable de son consentement au partage des informations avec le professionnel que vous souhaitez habilitier.

Les structures et les professionnels habilités ou non sont consultables dans le cercle de soins du patient à partir de son dossier.